

CALCUL DES DROITS DE DOUANE ET TAXES

QUEL EST LE MONTANT DES DROITS ET TAXES APPLICABLES À MON IMPORTATION ?

Les marchandises que vous importez sur le territoire français doivent supporter les taxes exigibles, à savoir les droits et taxes. Dans certains cas particuliers, il est toutefois possible de bénéficier d'une exonération.

Il est important de disposer de trois éléments :

- HS CODE de votre marchandise. Le HS Code (Système Harmonisé) est une nomenclature internationale permettant de classer les produits échangés au niveau international.

Où trouver son HS CODE ? <https://www.douane.gouv.fr/rita-encyclopedie/public/nomenclatures/init.action>

- Origine de votre marchandise

- Valeur de votre marchandise : valeur au premier point d'entrée du territoire de l'UE

CALCUL DE LA TVA ET DES DROITS DE DOUANE (INCOTERM FOB)

Les droits de douanes sont applicables de la façon suivante :

Droits de douane applicable sur la valeur de la marchandise (facture du fournisseur) + fret maritime, aérien ou routier

+ TVA : 20 % sur la valeur de la marchandise, du fret, des droits de douanes et sur le transport jusqu'à domicile

+ Rémunération du crédit d'enlèvement : 0.25% calculée sur le montant des droits de douane et de la TVA

+ Avance de fonds : 0.35 % du montant de la liquidation douanière (droit de douane et TVA)

N'hésitez pas à vous rendre sur DOUANE.GOUV : <https://www.douane.gouv.fr/fiche/calcul-des-droits-et-taxes-sur-les-achats-letranger>